



Le Coli**FO**stier

QUEL AVENIR POUR COLIPOSTE ?



Annoncé au conseil d'administration de La Poste le matin du 28 janvier dernier, l'information s'est propagée dans les heures et jours suivants dans toutes les directions et services, avec son lot d'interrogations légitimes.

Ce n'est pas une surprise car cela était évoqué depuis plus d'un an. Mais quelle absence d'anticipation ! Quelle carence de communication sur la mise en œuvre, sur l'impact sur l'organisation et donc sur nos emplois.

APRÈS LA « MÉTIÉRISATION » À OUTRANCE, MARCHÉ ARRIÈRE TOUTE !

Entre un métier Enseigne qui n'a que faire du Corporate et joue cavalier seul, et les baronnies DOT Courrier, qu'est-ce qui nous attend ? Mystère ! La direction de ColiPoste émet beaucoup de signaux et de messages qui se veulent rassurants. Il n'empêche que l'on ne peut que s'interroger, voire « spéculer », sur les modalités de « l'absorption » par le Courrier...

QUELLE OPTION DE RÉORGANISATION SERA RETENUE ?

Il est possible d'émettre plusieurs hypothèses :

- Une Direction à Compétence Nationale du Courrier conservant l'ossature ColiPoste ?
- Une réorganisation totale des métiers sous la coupe des Directions Régionales du Groupe ?
- Une absorption systématique par la DOTC de chaque établissement et service support situé sur son périmètre ?
- Un mix...

L'INCERTITUDE EST TOTALE !

L'objectif est annoncé, mais aucune indication concrète sur la façon d'y arriver. Après les effets d'annonce, il est urgent que la direction de ColiPoste

communiquent. Les craintes et les rumeurs ne cessent de s'amplifier. L'absence de visibilité sur l'avenir, l'appréhension de changer de service, le manque d'information sont des vecteurs importants de risques psychosociaux.

Pour Force Ouvrière, le plan stratégique ne doit pas se faire au détriment du personnel mais par la négociation avec ses représentants. La direction de ColiPoste sait-elle seulement où elle va après les effets de cette annonce Corporate non anticipée ? Lors de la CDSP* nationale le 18 février prochain, le nouveau directeur général devra être beaucoup plus explicite face aux représentants Force Ouvrière.

*CDSP : commission de dialogue social La Poste

FO ne manquera pas de vous tenir informé !